

# MISTER LUC\*, DE L'OMBRE À LA LUMIÈRE

## PÉDOPHILIE

Les agissements de l'ex-directeur d'internat du Collège Beau Soleil, à Villars (VD), viennent d'être révélés dans la presse canadienne grâce à l'une de ses victimes.

**L**e passé a définitivement rattrapé Mister Luc\*. Le quotidien canadien *The Chronicle Herald* est revenu en détail hier sur le cas de cet homme de 58 ans, notamment en se basant sur les révélations du «Matin». Et ce en donnant son véritable nom et en publiant sa photo non anonymisée sur son site Internet. Le pédophile avait senti le vent tourner puisqu'il avait quitté voici quelques semaines le domicile de Nouvelle-Écosse (Canada), où il vivait avec sa mère octogénaire depuis sa «fuite» de Suisse en 2004. Dans son quartier, le Canadien était apprécié, d'après le journal.

Pour mémoire, ce professeur d'histoire, craint de tous et respecté de beaucoup à l'époque des faits, avait abusé d'au moins quatre garçons de moins de 16 ans,

alors qu'il dirigeait l'internat du Collège alpin international Beau Soleil de Villars-sur-Ollon (VD) en 2003-2004.

**Docteur Jekyll et Mister Hyde**  
«Comme tout le monde, je savais qu'il invitait ses préférés à boire de l'alcool dans son appart certains soirs, mais jamais je ne me serais douté que des abus avaient parfois lieu ensuite», nous expliquait hier encore un employé vivant à l'internat à l'époque, soulignant du même coup le «côté Docteur Jekyll et Mister Hyde» de Luc. Lequel n'a pas répondu à nos sollicitations à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Pour ces «actes d'ordre sexuel avec des enfants», révélés en 2014

peu avant qu'ils ne soient prescrits grâce à la plainte de deux victimes, le diplômé d'Oxford avait écopé de 30 mois de prison en mai dernier. Présenté comme démuni et trop fragile par son psy, l'homme ne s'était pas présenté à son procès mais avait fait appel de sa peine.

Malgré sa condamnation, il semble que Mister Luc ne soit pas placé sous surveillance policière au Canada. La police locale refuse en tout cas de se prononcer publiquement là-dessus. «L'Office fédéral de la justice ne rendra attentives les autorités canadiennes sur son cas qu'après le procès en appel, lequel a un effet suspensif», explique Me Fontana, avocate de deux victimes de Mister Luc.



**IMPUNITÉ** A.g.: Mister Luc\*, tel qu'il apparaissait sur le «Yearbook» du Collège Beau Soleil vers 2004. À dr.: le Canadien en train de jouer au golf sur son lieu de travail dix ans plus tard.



Suite au dépôt de leur plainte en 2014, nous apprend le *Chronicle Herald*, le Canadien avait soudainement quitté le poste qu'il avait trouvé dans un prestigieux country club de sa région après son retour au pays. Là aussi, il semblait apprécié. Il y enseignait notamment le golf à des jeunes.

**«Face à ses responsabilités»**  
Malgré les preuves et les témoignages accablants mis au jour par l'enquête et ceux qui ont suivi la médiatisation, Mister Luc s'est enfermé dans un déni qui ne trompe que lui-même. Cette réaction, transparaissant dans chacune des lignes de leurs récents

échanges d'e-mails, révélait David Cloux, la victime, qui avait lancé la machine judiciaire («Le Matin» du 25 novembre). Cet architecte helvético-britannique de 29 ans nous disait être déterminé à «tirer Luc de l'ombre qui abrite trop souvent ces abuseurs et leur permet de récidiver». En alertant la presse canadienne dans la foulée, il y est parvenu. «J'ai mis Luc face à ses responsabilités, conclut David Cloux. En faisant cela, j'assume ma responsabilité, ce qu'aucun adulte n'a jamais fait dans cette affaire à l'époque!»

● LAURENT GRABET

\* Nom connu de la rédaction  
L'auteur de cet article connaît les protagonistes de cette affaire car il était employé au Collège Beau Soleil à l'époque des faits.

**TOWN SQUARE**  
A LOCAL FOCUS  
FROM PAGE A1: CLOUX  
outside of New Glasgow, has never admitted to the events that played out in a Swiss court this past year. Last May, [redacted] was found guilty of sexual coercion and children and sexual coercion and subsequently received a 30-month jail sentence.  
Because of ailing health and mounting financial debt, [redacted] was not required to attend the trial. The lifelong teacher, who holds a master of science degree from Oxford University in England, is appealing the decision. It took 10 years for Cloux, who's now employed as an architect assistant in London, England, to press charges. He insists that if [redacted] admitted guilt and pledged to get professional help, he wouldn't have gone to the media with his story.  
The ordeal forced Cloux into therapy and subjected him to years of emotional torment. He says he received no support from Collège Alpin Beau Soleil after he reported the sexual assault in 2004. [redacted] was fired and, according to court documents, returned to New Glasgow the same year.  
But Cloux was able to get through it. He's found a job he loves and a supportive partner. But the memories remain.  
"For me, it's a story about human tragedy," said Cloux, now 30. "I was a kid and terrible things happened to me. For me, it's about how to overcome very difficult, almost traumatic events. It wasn't just what he did. It was the whole package."  
"I'll remark that Mr. [redacted] convinced both boys to spend the night in his guest room. [redacted] later joined both boys while they were sleeping in the same bed and proceeded to touch both boys' genitals. Much of [redacted] defence hinged on his alleged unstable state of mind at the time of the offences, suggesting he was suffering from severe anxiety and depression. But it was a tactic to minimize his culpability."

**REVELATIONS** Cet article, publié hier sur deux pages dans le journal canadien «The Chronicle Herald», évoque le parcours de la victime, David Cloux. L'identité de son agresseur y est également dévoilée.

**I was a kid and terrible things happened to me.**  
David Cloux

## La nuit où une de ses victimes lui a collé une raclée

**LE DÉBUT DE LA FIN** «Fuck you, Michael Jackson!» Cette insulte prêtant à rire a marqué la fin des quatre ans et demi de «règne» de Mister Luc\* sur l'internat du Collège Beau Soleil et le début de la fin de son impunité. C'est Robin\*, une des victimes de ses attouchements, qui la lui a adressée. Le Canadien, alors très alcoolisé, venait d'avouer à cet élève britannique de 15 ans qu'il aurait voulu être son père. Cette nuit de mars 2004, l'école était vide, car c'était le début des vacances. Robin, Miguel\* (à qui nous avons parlé en 2014) et Mister Luc étaient seuls dans l'appartement de ce dernier et enchaînaient bières et tequilas. Les deux ados étaient restés à Villars pour faire du snowboard avec l'accord de leurs parents. Suite à cette allusion directe à sa pédophilie, ivre d'alcool et de colère, Luc a asséné un coup de poing au jeune Robin. Celui-ci l'a esquivé et a tenté de répliquer. Luc a paré le coup et a projeté le poing de son opposant contre un mystérieux cadre qui s'est brisé. On y voyait une photo, format mondial, d'un enfant d'une douzaine d'années en tenue de base-ball que Luc présentait parfois comme son fils, «Pudge». Le bris de ce symbole cher à son cœur a mis Luc dans une rage folle. La bagarre a dégénéré mais, au final, c'est Robin qui a touché son professeur à l'arcade. Ce dernier est tombé.

**«Fuck you, Michael Jackson!»**  
L'insulte lancée par une victime à Mister Luc\* et qui avait précipité sa chute

Sa tête a heurté le coin d'une table et il a perdu connaissance dans une mare de sang. Suite à cette altercation, Luc avait menacé de se suicider en se jetant d'un pont, avait été interné dans deux établissements psychiatriques et, enfin, telle la patate chaude qu'il était devenu, avait été escorté au Canada chez sa mère par le sous-directeur du collège. ●



**REBONDISSEMENTS IMMINENTS?**  
L'affaire Mister Luc\* n'en a peut-être pas fini de rebondir au Canada. À en croire son CV, il y avait officié de 1981 à 1999 dans trois écoles avant de partir enseigner à Riyad (Arabie saoudite).

Photos: Laurent Cottet - DR (2x)



**BEAU SOLEIL** En 2004, dans une lettre adressée aux staff et aux parents d'élèves, la direction du collège avait présenté le départ de Mister Luc\* comme une conséquence de son alcoolisme, «n'enlevant rien à la passion dont il a fait preuve pour son métier d'éducateur».